

La Charte verte numérique (Green Digital Charter) est une initiative EUROCITIES initiée par la ville de Manchester et Clicks and Links Ltd, dans le cadre de l'action de Green Shift Europe. Elle est soutenue par la Commission européenne. Elle montre qu'au moyen de l'innovation, les villes européennes peuvent trouver des solutions nouvelles et créatives pour faire face aux changements climatiques. Un des plus grands moteurs d'innovation réside dans l'exploitation des technologies de l'information et de la communication, les TIC, pour contribuer à un monde numérique plus respectueux de l'environnement.

EUROCITIES et la Commission européenne ont pris acte de la contribution importante que les TIC peuvent apporter à l'amélioration de l'efficacité énergétique, à la réduction des émissions et plus généralement, à la mise en place d'une société durable, à faibles émissions de carbone.

On reconnaît de plus en plus aux villes une capacité à jouer un rôle catalyseur dans la lutte contre le changement climatique. Les succès de la Déclaration d'EUROCITIES sur le changement climatique, de la Convention des Maires de la Commission européenne et de l'initiative Villes et communautés intelligentes en constituent des preuves tangibles. La Charte verte numérique inaugure donc une phase supplémentaire dans ce processus.

Il existe aujourd'hui de réelles opportunités pour exploiter les technologies numériques afin de répondre aux changements climatiques, en particulier pour augmenter l'efficacité énergétique. Le rôle que les villes doivent jouer dans la réalisation des objectifs de l'Europe liés aux changements climatiques, en partenariat avec les institutions européennes et les États membres, est vital. La mise en œuvre actuelle des plans de relance pour faire face à la crise financière rend d'autant plus urgent pour les villes de prendre les devants dans la lutte contre les changements climatiques en utilisant des approches technologiquement innovantes.

La Charte verte numérique engage les villes à coopérer pour atteindre les objectifs de l'UE liés aux changements climatiques au moyen des technologies numériques qui améliorent l'efficacité énergétique, facilitent la réduction des émissions et luttent contre les changements climatiques.

La Charte rassemble les villes européennes pour :

- Exploiter les TIC comme solution technique et levier d'une évolution des comportements pour réduire les émissions, y compris celles des TIC elles-mêmes ;
- Encourager les collectivités locales publiques à devenir des chefs de file dans ce domaine en adoptant des solutions techniques innovantes et en construisant de nouveaux partenariats pour remplir les engagements pris contre les changements climatiques ;
- Échanger les expériences ainsi que l'expertise du secteur public et du secteur privé dans le déploiement des TIC pour lutter contre le changement climatique, en coopération avec les initiatives nationales, européennes et internationales



La Charte verte numérique

Nous, les maires et présidents des conseils municipaux, estimons :

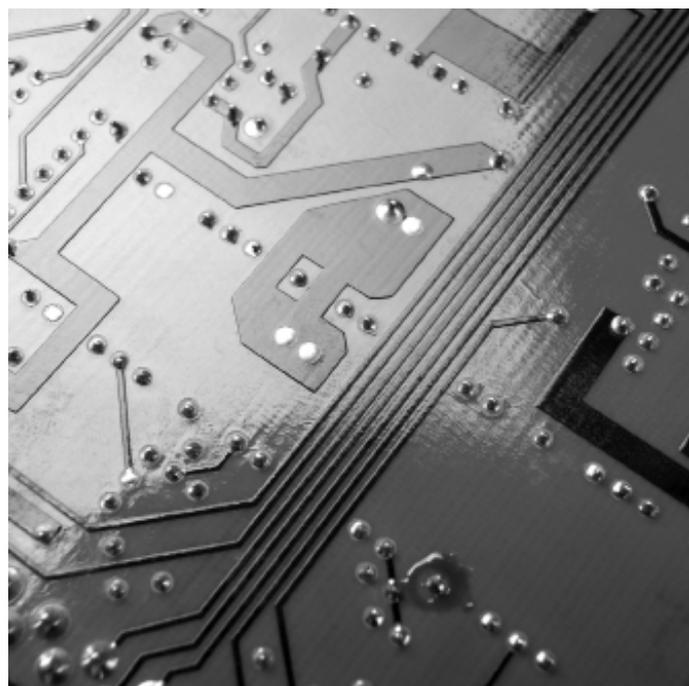
- Que les technologies de l'information et de la communication sont des leviers indispensables pour une croissance durable et doivent être intégrées dans l'action des villes européennes pour prévenir les changements climatiques ;
- Que les bonnes pratiques européennes dans le domaine des TIC à faibles émissions doivent se fonder sur l'expérience sur le terrain des collectivités locales, qui peut constituer un modèle ;
- Que les villes peuvent conduire l'Europe à optimiser le potentiel des TIC pour réduire les émissions, en fournissant des solutions techniques innovantes et encourageant une évolution des comportements.

Nous nous engageons donc :

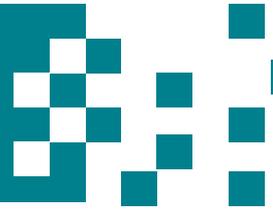
- À développer les villes comme des plates-formes d'innovation grâce à la planification numérique et de nouvelles infrastructures et services numériques qui généreront des activités à faibles émissions de carbone et des économies systémiques de carbone ;
- À prouver que les villes peuvent montrer l'exemple en s'assurant que leurs propres infrastructures TIC et leurs services numériques présentent l'empreinte carbone la plus faible possible, et par la promotion de ces pratiques vers le secteur privé et la collectivité ;
- À créer de nouveaux partenariats en rapprochant les responsables et les acteurs de chaque ville pour assurer des engagements concrets de mise en œuvre d'un nouvel agenda numérique écologique ;
- À promouvoir des approches intégrées et des solutions à grande échelle au moyen d'une série d'applications numériques améliorant la mesure, la transparence et la visibilité de la consommation énergétique, et en impliquant les citoyens, les fournisseurs de services, les organismes du secteur public et les entreprises dans des projets de mise en œuvre de plateformes d'essai ;
- À soutenir une innovation ouverte en encourageant et en favorisant les activités à faible émission de carbone dans tous les secteurs, à travers des activités de recherche et développement et des projets de déploiement dans des environnements axés sur les utilisateurs et ouverts à l'innovation.

Nous nous engageons à :

- Implémenter une stratégie visant à promouvoir les villes vertes connectées, en se servant des TIC le plus judicieusement possible pour le bien-être économique, social et environnemental de tous les citoyens ;
- Déployer les TIC pour changer la façon dont nos communautés se lient les unes aux autres, et plus important encore, la façon dont elles sont liées à l'environnement ;
- Promouvoir une durabilité inclusive en tenant compte du fait que l'action sur les changements climatiques implique une participation de tous les membres de la communauté, y compris des ménages et des PME ;
- S'assurer que les initiatives de lutte contre les changements climatiques basées sur les TIC vont de pair avec un travail de promotion de la cohésion sociale, étant donné les grandes concentrations de personnes socialement exclues vivant dans de nombreuses villes ;
- Promouvoir l'innovation des TIC pour l'atténuation du changement climatique, ce qui en optimisera les bénéfices pour les collectivités locales et les entreprises.



La Charte verte numérique



Nous souhaitons remplir ses objectifs en veillant :

À ce que les TIC soient plus économes en énergie :

En encourageant l'emploi d'équipement TIC à faibles émissions, y compris les services « client légers », un usage plus intelligent des ordinateurs portables et des serveurs plus efficaces dans leur consommation énergétique ;

En utilisant des sources d'énergie renouvelables tant pour alimenter les TIC que pour utiliser leurs émissions énergétiques, par exemple, pour chauffer des édifices :

En s'assurant que l'utilisation faite par les villes d'installations d'hébergement et de bases de données est aussi écologique que possible, en optimisant l'emploi d'énergies renouvelables, le partage de service avec d'autres utilisateurs, l'usage de règles de planification, des accords de conformité et de niveau de service pour contrôler les émissions des TIC et encourager les TIC vertes ;

En établissant un engagement stratégique pour améliorer la durabilité de la production, de l'emploi et du recyclage des équipements TIC ;

À la mesurabilité, la transparence et la visibilité des TIC :

En élaborant des normes communes pour collecter, rassembler et analyser les données sur les émissions et la consommation énergétique des administrations municipales et des villes dans leur ensemble ;

En assurant la compatibilité des données sur les impacts des TIC grâce à la mesure des émissions, notamment en travaillant en partenariat avec des initiatives comme la Convention des Maires ;

En restant innovant dans l'utilisation de nouveaux outils pour collecter des données et assurer leur analyse de manière aussi transparente et visible que possible, par exemple, avec des « écocartes », l'emploi de systèmes GIS (Geographical Info Systems) et l'initiative Urban Atlas.

À ce que les solutions TIC facilitent des procédures intelligentes, énergétiquement efficaces :

En améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments par l'application de normes communes pour les nouveaux édifices et par la mise aux normes des édifices existants ;

En appliquant l'innovation dans les systèmes et services TIC pour les transports et les équipements de mobilité urbaine, notamment dans les réseaux de transport public intelligents, dans l'utilisation des téléconférences et des modes de travail plus durables ;

En développant des réseaux électriques intelligents présentant une utilisation accrue des énergies non renouvelables, des dispositifs de microgénération électrique et des systèmes d'éclairage énergétiquement efficaces ;

En collaborant avec l'industrie pour soutenir une production, une logistique et un approvisionnement plus écologiques.

À des approches évolutives vers les TIC, qui entraîneront l'émergence de nouvelles valeurs et de nouveaux comportements :

En soutenant la création d'une nouvelle génération d'infrastructures numériques à faibles émissions de carbone, de réseaux haut débit basés sur les fibres optiques à haute capacité et d'applications de pointe de la technologie sans fil et mobile ;

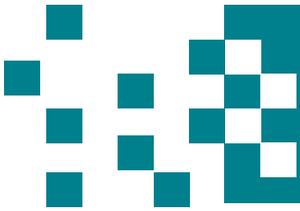
En développant ou soutenant de nouveaux services innovants basés sur le très haut débit et les capacités de ces réseaux pour transformer la façon dont nous gérons nos villes, ainsi que nos modes de travail, nos modes de vie et de loisirs ;

En restructurant nos procédures économiques de façon à réduire notre consommation de matériaux et d'énergie tout en accroissant la qualité et le volume des emplois ;

En développant les possibilités d'innovation dans l'administration électronique pour transformer les services publics, par exemple à travers les canaux mobiles, l'amélioration de la planification stratégique, la modélisation virtuelle des politiques, la planification de scénarios, les simulations et les visualisations ;

En transformant l'engagement citoyen à travers la participation par des médias électroniques, une plus grande coproduction par les citoyens de contenus et de services et, par conséquent, de meilleures possibilités pour améliorer les compétences, l'emploi, l'inclusion, le bien-être et la qualité de vie.

En s'engageant à ouvrir des plates-formes d'innovation et de méthodologies à travers le développement ultérieur du réseau Living Labs en Europe, y compris la création de nouveaux laboratoires Living Labs basés sur des villes et en développant de nouvelles initiatives d'innovation ouverte favorisant des solutions à faibles émissions de carbone.



Nous, les maires et présidents des conseils municipaux, nous engageons :

- À travailler avec les signataires de la Charte verte numérique sur les TIC et l'efficacité énergétique;
- À déployer cinq grands projet pilotes TIC à grande échelle par ville pour les domaines mentionnés ci-dessus dans les 5 ans;
- À diminuer l'empreinte carbone directe des TIC de 30 % par ville dans les 10 ans.

Nous atteindrons ces objectifs :

En s'appuyant sur la vaste expertise du réseau EUROCITIES, et en particulier du projet NiCE (Networking intelligent Cities for Energy Efficiency) financé par l'UE afin de coordonner nos efforts, d'élaborer une feuille de route de mise en œuvre pour les engagements énoncés ci-dessus, d'échanger nos expériences, de construire des repères de bonnes pratiques, et de rechercher des sources externes de financement pour soutenir nos ambitions.

Point de contact de la Charte verte numérique:

info@greendigitalcharter.eu
www.greendigitalcharter.eu



Supported by

